



## COMITÉ MONÉTAIRE ET FINANCIER INTERNATIONAL

### **Cinquante-troisième réunion 16–17 avril 2026**

Déclaration n° 53-21(F)

Revised

#### **Déclaration de M. Wale Edun Nigeria**

au nom de

Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, République de Gambie, Guinée, Guinée-Bissao, Libéria,  
Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Sierra Leone, et Togo



Fonds Monétaire International Groupe Afrique de l'Ouest (OEDAW)

Comité Monétaire et Financier International

Cinquante et Troisième Réunion,

**17 avril 2026**

**Déclaration de l'Honorable Wale Edun, Ministre des Finances et Ministre coordinateur de l'Économie du Nigéria, au nom du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, de la République de Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Libéria, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Nigéria, du Sénégal, de la Sierra Leone et du Togo.**

**La guerre au Moyen-Orient souligne, une fois de plus, que les économies en développement supportent une part disproportionnée des chocs mondiaux.** Alors que la croissance mondiale a été révisée à la baisse à 3,1 % en 2026, cet agrégat masque de fortes divergences entre pays. Les économies de marché émergentes et en développement (EMDEs) importatrices de produits de base subissent des révisions cumulées de croissance près de deux fois plus importantes que celles des économies avancées, tout en faisant face à un regain de pressions inflationnistes transmis par la hausse des prix de l'énergie, des denrées alimentaires et des engrais. À l'inverse, les pays exportateurs nets d'énergie bénéficient de révisions à la hausse. Pour nombre de nos pays, qui sont importateurs de produits de base, confrontés à l'insécurité alimentaire et fortement dépendants des transferts de fonds, ces canaux de transmission sont particulièrement préjudiciables. La hausse des coûts des intrants à l'approche des saisons agricoles menace la sécurité alimentaire, tandis que la dépréciation des monnaies amplifie l'inflation importée, et que le durcissement des conditions financières mondiales accroît les risques de retournement des flux de capitaux et de détérioration de la viabilité de la dette.

**Les risques pesant sur les perspectives sont nettement orientés à la baisse et touchent principalement les économies les moins à même de les absorber.** Au-delà de l'escalade géopolitique immédiate, le rapport sur les perspectives de l'économie mondiale (PEM) met en évidence une concentration sans précédent de risques : fragmentation commerciale et politiques industrielles, revalorisation des coûts d'emprunt dans un contexte de vulnérabilités budgétaires, corrections brutales liées aux

anticipations de marché concernant l'Intelligence Artificielle (IA), et érosion de la confiance dans les institutions économiques. Pour l'Afrique subsaharienne, le rapport souligne explicitement une vulnérabilité accrue à l'instabilité politique découlant du coût économique des conflits persistants. Dans le même temps, l'aide publique au développement continue de diminuer en pourcentage du PIB, et les financements venant de la Chine, qui avaient auparavant apporté un soulagement partiel, enregistrent désormais des transferts nets négatifs. Cette combinaison de conditions financières plus restrictives, de recul des ressources concessionnelles, de prix élevés des produits de base et de marges de manœuvre budgétaires limitées risque d'inverser les gains de stabilisation chèrement acquis ces dernières années dans plusieurs pays.

**Les recommandations de politiques économiques doivent être calibrées en fonction des contraintes effectives auxquelles font face les économies en développement.** Nous saluons l'accent mis sur la stabilité des prix, la flexibilité du taux de change dans les EMDEs concernés et la reconstitution des marges budgétaires. Toutefois, les conseils visant à protéger les populations vulnérables par des transferts ciblés restent largement théoriques en l'absence de financements concessionnels adéquats et d'espace budgétaire. De même, l'orientation selon laquelle les mesures d'appui budgétaire discrétionnaires devraient « généralement être évitées » et, lorsqu'elles sont inévitables, financées par des réallocations au sein des enveloppes existantes, doit tenir compte du fait que de nombreux pays à faible revenu et fortement endettés ont déjà épuisé leurs capacités de réallocation à la suite de chocs successifs liés à la pandémie, à l'insécurité alimentaire et à l'énergie. Les recommandations de politique budgétaires doivent par conséquent reposer sur des hypothèses de financement réalistes, plaçant le financement concessionnel et la résolution des vulnérabilités de la dette au cœur du cadre de politique économique. Nous exhortons le FMI à ériger ces piliers au centre de sa surveillance et de la conception de ses programmes, afin que les ajustements ne se fassent pas de manière disproportionnée au détriment des dépenses sociales et des investissements favorables à la croissance.

**Les perspectives de croissance à moyen terme dans les économies en développement demeurent durablement contraintes et pourraient diverger davantage.** Selon les PEM, la croissance mondiale moyenne ne dépasserait pas 3,1 % sur la période 2028–2031, un niveau sensiblement inférieur à la moyenne d'avant la pandémie, l'Afrique subsaharienne figurant parmi les régions confrontées à un ralentissement. Si la mobilité de la main-d'œuvre, la déréglementation et l'adoption de l'IA sont à juste titre mises en avant comme des leviers potentiels de croissance, les pays à faible revenu rencontreront des difficultés à réaliser des gains de productivité durables sans combler les déficits persistants en infrastructures énergétiques et numériques et

sans diversifier leur structure productive au-delà des secteurs à faible productivité. Les conseils en matière de réformes structurelles doivent donc s'accompagner d'engagements crédibles et concrets visant à accroître les prêts concessionnels, renforcer le fonds fiduciaire pour la réduction et la croissance (FRPC/PRGT), accélérer l'opérationnalisation des mécanismes de résolution de la dette, y compris le Cadre commun du G20, et veiller à ce que la modernisation des politiques commerciales ne restreigne pas l'accès des pays en développement aux marchés. À défaut, l'ambition des réformes risque de dépasser les capacités de mise en œuvre. L'analyse de scénarios du rapport montre que la réduction des droits de douane et de l'incertitude liée aux politiques publiques pourrait accroître la croissance mondiale de 0,6 point de pourcentage. Ce dividende doit être partagé de manière équitable, plutôt que concentré au sein des chaînes d'approvisionnement des économies avancées.

**Les dépenses de défense peuvent soutenir l'activité à court terme, mais leurs effets sur la croissance sont hétérogènes et impliquent des arbitrages importants.** Si le multiplicateur moyen des dépenses de défense est proche de l'unité, il est sensiblement plus faible dans les pays fortement dépendants des importations d'équipements militaires, une caractéristique structurelle de la plupart des pays de notre Groupe. Les données disponibles indiquent que, lors d'un cycle haussier typique, les importations d'armes représentent plus de la moitié des dépenses totales de défense, ce qui se traduit par des fuites de demande, un affaiblissement des positions extérieures et des retombées limitées sur l'économie nationale. Les multiplicateurs tendent à être plus élevés lorsque ces dépenses sont financées par un déficit budgétaire et orientées vers les dépenses courantes, mais cela accroît également les risques de surchauffe, les pressions inflationnistes et la détérioration de la viabilité de la dette.

**Nous soutenons l'intégration des dépenses de défense dans des cadres budgétaires à moyen terme crédibles, soigneusement calibrés en fonction des spécificités de chaque pays.** De nombreux pays en développement ne disposent pas d'industries de défense nationales, font face à des primes de risque souverain élevées et ont une capacité limitée d'absorption des chocs. Dans ce contexte, une augmentation des dépenses de défense risque d'évincer des dépenses sociales et des investissements favorables à la croissance, pourtant essentiels à la stabilité de long terme. Nous souscrivons aux conclusions empiriques selon lesquelles la recherche-développement liée à la défense peut favoriser l'innovation et une croissance durable. A cet égard, nous encourageons des politiques visant à renforcer les capacités productives nationales par le biais du transfert de technologies et de la coopération régionale afin de réduire les fuites liées aux importations. Nous exhortons le FMI à veiller à ce que sa surveillance et ses conseils de politiques intègrent pleinement ces contraintes, et à ce que les besoins

de défense des États fragiles et en situation de conflits ne se fassent pas au détriment du financement concessionnel du développement, de la protection sociale ou de l'adaptation climatique.

**Les pressions financières et budgétaires se sont intensifiées dans un contexte marqué par des chocs géopolitiques et de resserrement des conditions financières mondiales.** La guerre au Moyen-Orient a fait monter les prix de l'énergie, ravivé les pressions sur les anticipations d'inflation et davantage restreint les marges de manœuvre de la politique monétaire. La revalorisation des risques a provoqué des corrections massives sur les marchés boursiers et obligataires, avec des risques de contagion non linéaire et d'amplification via des tensions de liquidité, l'élargissement des primes de risque et des appels de marge. Pour les EMDE et les pays à faible revenu, ces dynamiques se conjuguent avec un service de la dette élevé, des maturités plus courtes, des risques de refinancement accrus et des marchés financiers peu profonds, renforçant les vulnérabilités liées à l'interdépendance entre les États et les banques.

**Nous appuyons l'appel en faveur d'une politique monétaire vigoureuse et dépendante des données, d'un renforcement de la surveillance macroprudentielle et d'une communication claire et cohérente.** À cet égard, le renforcement de l'indépendance des banques centrales, de leurs cadres opérationnels et de leur responsabilisation demeure essentiel, tout comme la nécessité d'une communication crédible pour stabiliser les marchés obligataires et de financement. L'ancrage des anticipations d'inflation et la préservation de la stabilité des prix restent des priorités fondamentales. Il est également crucial de maintenir des niveaux de réserves adéquats, complétés par des dispositifs de liquidité d'urgence bien conçus. Afin de soutenir les économies vulnérables et frontalières, une coopération internationale renforcée est indispensable, notamment par l'élargissement des lignes de swap bilatérales et régionales et le renforcement de la coordination multilatérale. S'agissant du rôle du FMI, nous appelons à un renforcement supplémentaire de sa capacité de prêt, notamment par l'accroissement des ressources concessionnelles et l'adéquation des plafonds d'accès aux besoins des pays membres.

**Les institutions financières non bancaires (IFNB) transforment la dynamique des flux de capitaux vers les marchés émergents.** Un recours accru aux investisseurs non bancaires non-résidents a contribué au développement des marchés et à l'allongement des maturités, mais a également renforcé la sensibilité aux conditions financières mondiales, en particulier lors des épisodes de forte volatilité. Nous saluons les analyses mettant en évidence l'hétérogénéité selon les catégories d'investisseurs, les fonds d'investissement présentant une forte procyclicité, tandis que les assureurs et les fonds de pension se montrent relativement plus stables. Les pays dotés d'institutions plus

fragiles, de réserves limitées et d'un endettement public élevé sont plus exposés à des retraits marqués de capitaux lors des phases de forte aversion pour le risque. Dans ce contexte, la reconstitution des marges budgétaires et extérieures, l'approfondissement des marchés en monnaie locale, l'amélioration de la gestion de la liquidité et la réduction des lacunes de données sur l'exposition aux IFNB sont essentielles. Ces efforts doivent être complétés par un renforcement des capacités et une coordination internationale accrue, notamment par une attention renforcée à la réglementation dans les pays sources.

**Nous convenons que la situation budgétaire mondiale s'est nettement détériorée et que la reconstitution des marges de manœuvre devient urgente.** La dette publique mondiale continue de s'alourdir, sous l'effet de déficits persistants, de coûts d'emprunt plus élevés et de pressions structurelles sur les dépenses, tandis que les paiements d'intérêts ont fortement progressé et que l'espace budgétaire s'est largement érodé. La guerre au Moyen-Orient a encore resserré les conditions financières, accru les prix de l'énergie et accentué les risques orientés à la baisse concernant les perspectives. Ces évolutions soulignent la nécessité, en particulier dans les grandes économies systémiques, de mettre en place des cadres budgétaires crédibles, bien séquencés et ancrés à moyen terme, afin de reconstituer les marges de manœuvre tout en soutenant la croissance.

**Les pressions sont particulièrement aiguës pour les EMDE, y compris pour de nombreux pays de notre Groupe.** Ces économies font face à des conditions de financement plus restrictives, tandis que les pays à faible revenu supportent des charges d'intérêts à des niveaux historiques et sont confrontés à des écarts croissants liés au recul de l'aide publique au développement. Les pays africains et importateurs de pétrole sont particulièrement exposés à la hausse des factures d'importation, aux pressions sur les subventions et à des marges de manœuvre limitées. Dans ce contexte, nous préconisons de mettre les priorités de politique économiques sur la mobilisation des recettes intérieures, le renforcement des administrations fiscales, la réforme des subventions et l'amélioration de la gouvernance des entreprises publiques, tout en protégeant les dépenses sociales et de développement essentielles. La communauté internationale doit accroître le financement concessionnel, l'allègement de la dette et assurer davantage de prévisibilité de l'aide publique au développement afin d'aider les pays à faire face à ces défis.

**Nous saluons le Plan d'Action mondial du printemps 2026 de la Directrice générale et partageons l'évaluation selon laquelle l'économie mondiale fait face à une nouvelle épreuve majeure du fait des retombées de la guerre au Moyen-Orient, dans un contexte de marges de manœuvres érodées et de coopération**

**internationale affaiblie.** Nous apprécions tout particulièrement la reconnaissance franche que les pays les plus pauvres et les plus vulnérables, dont certains appartiennent au Groupe Afrique de l'Ouest, seront les plus durement touchés par ce choc, en raison de la hausse des prix des carburants et des engrais, du resserrement des conditions financières et du recul de l'aide des donateurs. Nous soutenons l'appel à une plus grande agilité des politiques, ancrées dans des cadres crédibles, incluant l'indépendance des banques centrales, des mesures budgétaires bien ciblées et temporaires, ainsi que des réformes structurelles visant à relever la croissance à moyen terme. Nous saluons également l'accent mis sur une coopération internationale pragmatique et sur la volonté du FMI de mobiliser l'ensemble de ses instruments au service de ses pays membres. À cet égard, nous soulignons l'importance des facilités de l'institution, y compris le Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance (FRPC/PRGT), et exhortons à un renforcement de sa capacité afin de répondre aux besoins croissants de financement des balances des paiements des pays à faible revenu. Nous notons également la pertinence du renforcement de la surveillance du FMI, notamment à travers la Revue complète de la surveillance (CSR) et la Revue du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF/FSAP), et encourageons une intégration plus explicite des vulnérabilités propres aux économies en développement, telles que la dépendance aux produits de base, les défis de gouvernance et les marges budgétaires limitées.

**Notre Groupe attache une importance particulière à l'accent mis dans le Plan d'Action Mondial de la Directrice générale, sur le soutien aux pays à faible revenu ainsi qu'aux États fragiles et en situation de conflits, et sur le traitement des niveaux élevés d'endettement.** Nous saluons la mise en œuvre de la Revue du FRPC/PRGT de 2024 et de la Stratégie pour les États fragiles et touchés par les conflits, et appelons à une attention soutenue aux défis spécifiques auxquels sont confrontés les petits États en développement dans un environnement marqué par des chocs fréquents. Nous encourageons davantage de progrès dans la prévisibilité et la rapidité des processus de restructuration de la dette, notamment dans le cadre du Cadre commun et de la Table ronde mondiale sur la dette souveraine, et attendons avec intérêt la finalisation de la Revue conjointe FMI–Banque mondiale du Cadre de viabilité de la dette pour les pays à faible revenu. L'approche en trois piliers constitue une initiative précieuse, et nous insistons pour que sa mise en œuvre donne la priorité aux pays confrontés aux contraintes de financement les plus aiguës. S'agissant de l'orientation à moyen terme du FMI, nous soutenons les efforts en cours visant à renforcer la surveillance, consolider les instruments de prêt de l'institution, intensifier le développement des capacités et préserver une institution forte, agile et adaptée à un environnement mondial en mutation. Nous saluons en particulier l'adoption des Principes directeurs de Diriyah et appelons à ce que la 17<sup>e</sup> Révision générale des quotes-parts débouche sur des réformes de

gouvernance substantielles, conférant une voix plus forte aux économies en développement et émergentes. De telles réformes sont essentielles pour préserver la légitimité et l'efficacité du FMI dans une économie mondiale de plus en plus fragmentée. Enfin, nous appelons le FMI à veiller à ce que les gains de la transformation technologique, y compris l'IA et la finance numérique, soient largement partagés, en accordant une attention particulière à l'accès des marchés émergents et des pays à faible revenu aux outils, infrastructures et capacités nécessaires pour tirer pleinement parti de ces opportunités au service d'une croissance inclusive.